

**Objet : Attribution du marché "Fourniture et pose d'extincteurs et de matériel, vérification et maintenance des moyens de sécurité"**

N° : VA\_DEC2020\_463  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l' article R 2123-1 1° du Code de la commande publique,

**décidons**

De conclure le marché relatif à la fourniture et la pose d'extincteurs et de matériel, vérification et maintenance des moyens de sécurité incendie avec la société Incendie Protection Sécurité située à CAMBRAI (59400) pour :

- Un montant annuel forfaitaire pour les vérifications annuelles, quinquennales et/ou décennales des extincteurs et la vérification annuelle des RIA, poteaux, colonnes sèches et signalétiques pour un montant annuel de 14 449,56 € TTC
- Un montant maximum annuel de 35 000 € TTC pour la partie corrective (partie à bons de commande)

Le marché commence à courir à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour une durée d'un an. Il est reconductible 3 fois par période de 12 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Imputation budgétaire : 6156 020 2200

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mercredi 16 décembre 2020

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-177834-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 16 décembre 2020

